

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire

ACEL de Sartrouville — Exercice 2025

Mercredi 24 juin 2026 — Notre-Dame du Val, 50 rue Pierre Brossolette, 78500 Sartrouville

L'assemblée générale s'est tenue en présence de **12 membres présents** et de **9 pouvoirs**, soit **21 voix** sur les **49 adhérents** que compte l'association.

Le quorum étant atteint (un tiers des membres ayant voix délibérative, présents ou représentés), l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte par **Arnaud ALU**, président de l'ACEL de Sartrouville, qui remercie les membres et les parents venus pour cette assemblée générale. Le secrétariat de séance est tenu par **Olivier DURAND**, trésorier, en l'absence excusée de **Kikè BODJRENOU**, secrétaire.

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Élection des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Rapport moral

Après le mot du président, le rapport d'activité de l'exercice 2025 est présenté à l'assemblée.

L'association en chiffres

- **49 adhérents** pour la saison 2025/2026 ;
- 25 à 28 enfants en moyenne le mercredi (accueil de loisirs) ;
- 30 à 35 enfants en moyenne sur les vacances scolaires ;
- 6 à 12 enfants en soutien scolaire (lundi, jeudi, samedi).

Faits marquants 2025

- **Accueil du mercredi et des vacances** — dont la semaine d'avril 2025 sur le thème du Moyen-Âge ;
- **Camp d'été** — juillet 2025, séjour à l'île de Batz ;
- **Modèles inspirants** — partenariat avec les jeunes du lycée Saint-Jean-Paul II et de l'aumônerie.

La fréquentation des activités (mercredis, vacances scolaires et camp d'été) reste soutenue ; un objectif d'ouverture en semaine (lundi et jeudi) pour le soutien scolaire est fixé pour 2026.

Perspectives 2026

- **Développement du soutien scolaire** : sessions en semaine (lundi, jeudi, samedi), mise en place d'une navette entre l'école Saint-Martin et St Jean XXIII, et renforcement du partenariat avec les écoles du quartier. Objectif : porter la capacité d'accueil de 6-12 à 15 enfants et plus.
- **Renforcement de l'encadrement du mercredi** : accueil de nouveaux bénévoles encadrants et partenariat avec des élèves du Lycée St Jean-Paul II. Objectif : consolider la qualité d'accueil et accompagner les jeunes de l'ACEL vers le BAFA.

Rapport financier

Le compte de résultat de l'exercice 2025 fait apparaître un **total de produits de 70 584,28 €** et un **total de charges de 71 835,75 €**, soit un **résultat déficitaire de 1 251,47 €** (contre un excédent de 5 298,38 € en 2024).

Poste	2025	2024
Total des produits	70 584,28 €	80 221,27 €
Total des charges	71 835,75 €	74 922,89 €
Résultat de l'exercice	- 1 251,47 €	+ 5 298,38 €

Les produits des activités progressent (31 598 € contre 29 175 € en 2024), tandis que les subventions diminuent (37 959,95 € contre 50 112,91 €). Côté charges, les frais d'hébergement augmentent fortement (26 932,04 € contre 19 406,52 €), principalement en raison du camp d'été à l'île de Batz, la rémunération du personnel s'établissant à 23 685,41 €.

Le bilan 2025 est équilibré à **11 911,62 €**, avec un report à nouveau de 8 134,10 € et une trésorerie disponible (Société Générale et caisse) d'environ 7 440 €.

Budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026, présenté à l'appui de la demande de subvention de la Ville de Sartrouville, est équilibré à 66 800 € :

Produits	Montant	Charges	Montant
Produits des activités	31 000 €	Salaires & charges (directrice)	25 000 €
Subv. Ville de Sartrouville	14 000 €	Hébergement	10 500 €
Subvention FACEL	20 000 €	Salaires & charges (animatrice)	9 000 €
Dons	1 300 €	Dépenses alimentaires	5 300 €
Cotisations (10 € / famille)	500 €	Petit matériel	5 000 €
		Autres charges	12 000 €
Total des produits	66 800 €	Total des charges	66 800 €

Approbation des rapports moral et financier

Le rapport moral est mis aux voix et **adopté à l'unanimité**.

Le rapport financier est mis aux voix et **adopté à l'unanimité**.

Élection des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration 2025–2026 est composé des membres suivants :

- Arnaud ALU
- Ludivine PÈRE *
- Matthieu ALIQUOT
- Kikè BODJRENOU

- Wendy Karen Clélie APPINDANGOYE-N'GUIA
- Wilfrid KOUAME
- Patricia MOUREAU *
- Olivier DURAND *
- Père Olivier ROUSSEAU
- Père Xavier CHAVANE

(*) Mandat arrivé à terme, soumis au vote de l'assemblée.

Un appel à candidatures est lancé pour rejoindre le conseil d'administration : **aucun nouveau candidat ne s'est présenté.**

Le renouvellement des mandats arrivés à terme de **Ludivine PÈRE, Patricia MOUREAU et Olivier DURAND** est mis aux voix et **adopté à l'unanimité.** Les autres membres poursuivent leur mandat en cours.

À l'issue de l'assemblée, le bureau de l'association est désormais composé de : **Arnaud ALU, président ; Kikè BODJRENOU, secrétaire ; Olivier DURAND, trésorier.**

Questions diverses

La parole est donnée à l'assemblée. Les échanges portent notamment sur les perspectives 2026 : développement du soutien scolaire en semaine, mise en place de la navette scolaire et accompagnement des jeunes de l'ACEL vers le BAFA.

Pour toute information, l'association reste joignable à l'adresse bureau@acel-sartrouville.fr.

La présidence remercie une nouvelle fois les parents présents, le conseil d'administration pour la bonne gestion de l'association, la directrice, les animateurs et animatrices pour leur dévouement auprès des enfants, ainsi que le Père Olivier.

L'assemblée est ensuite conviée à un pot de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Arnaud ALU



Le secrétaire de séance

Kikè BODJRENOU



